

BUREAU FEDERAL

Réunion du 1^{er} Juillet 2009 à Paris

- Présents : M. Yvan MAININI (Président)
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE et Jean-Marc JEHANNO.
- Assistent : MM. Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Julien GUERINEAU, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.
Melle Frédérique VALET.
- Assistent en partie : M. Thierry BALESTRIERE, Jean-Pierre HUNCKLER, Antoine LEGENTIL et Patrice ROMERO.
- Excusés : MM. Pierre COLLOMB, Jean-Pierre SIUTAT et René LE GOFF.

1. Ouverture

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il excuse Jean-Pierre SIUTAT, Pierre COLLOMB (raisons professionnelles) et René LE GOFF (raisons de santé).

Informations diverses :

- Le groupe d'éthique s'est réuni afin de consolider la demande du Comité Directeur de Lille le 28 juin dernier, pour que la Mairie de Grenoble mette Marie-Noëlle SERVAGE à disposition de la FFBB à partir du 1^{er} Août 2009. Une extension à décembre 2012 va être demandée.
- Vincent CAVELIER va quitter ses fonctions de Médecin Directeur National pour rejoindre le staff médical de l'équipe de rugby AS Montferrand. La Commission Médicale est en charge d'étudier les possibilités afin de remplacer au mieux ce dernier. Un ou plusieurs profils doivent être soumis au Bureau Fédéral de septembre 2009.

2. Débat d'Orientation

a) Ligue Féminine de Basket

Thierry BALESTRIERE présente les équipes qui intègrent la LFB pour la saison 2009 – 2010. Une place reste cependant à pourvoir.

Antoine LEGENTIL apporte aux membres du Bureau Fédéral des précisions sur la situation financières des différents clubs.

Après discussion, le Bureau Fédéral a décidé que le championnat de Ligue Féminine de la saison 2009/2010 sera composé de 14 équipes. Il est néanmoins précisé :

- **que le Club Côte d'Opale Basket Calais ne sera confirmé dans ce championnat qu'après paiement des sommes dues auprès du Comité Départemental, de la Ligue Régionale et de la Fédération Française de Basket,**
- **que le club de Toulouse Métropole basket Club, accédant en LFB, est sommé d'avoir à régler l'ensemble de la dette auprès de tous les organismes (fédéraux et sociaux) au plus tard fin d'année civile 2009. Il est par ailleurs décidé que ce dernier ne sera pas autorisé à**

signer de contrats sans l'avis favorable préalable de la Commission de Contrôle de Gestion.

En cas de méconnaissance et/ou d'inexécution même partielle par le Club de ses obligations inhérentes au suivi budgétaire mensuel imposé, ce club pourra se voir sanctionné d'un retrait de points au classement par la Commission de Contrôle de Gestion. »

b) Nationale Masculine 1

Antoine LEGENTIL annonce que la NM1 sera composée de 18 clubs. Il précise que certains clubs attendent la décision de la Commission de Contrôle de Gestion sur leur éventuel engagement en PRO B.

Yvan MAININI : le championnat de NM1 doit être finalisé le 10 juillet 2009 au plus tard.

c) Autres catégories de Championnat de France

Antoine LEGENTIL : 16 clubs sont engagés en NF1.

Yvan MAININI fait part aux membres du Bureau Fédéral d'une lettre de réclamation d'un club non retenu en NM2.

Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite que la Commission Sportive fasse la modification réglementaire suivante : dans le cadre de la composition des poules en Championnat de France, le repêchage du 12^{ème} club doit se faire dans l'ordre réglementaire, si les finalistes se trouvent dans une même poule, il faudra alors procéder au repêchage du 12^{ème} dans une poule différente.

3. Administration Générale

a) Etude de situations spécifiques

- SCAB 63 :

Marie-Noëlle SERVAGE : le SCAB 63 devient le Stade Clermontois Omnisport.

Le Bureau Fédéral donne son accord pour le transfert des droits sportifs en Championnat de France Jeunes sous réserve de l'accord du liquidateur ainsi que le paiement des sommes dues auprès du Comité Départemental, de la Ligue Régionale, de la Fédération Française de Basket et autres organismes sociaux,

- Hainaut :

Suite à la décision du Comité Directeur du 28 juin 2009 et à l'acquittement des somme dues, le Bureau Fédéral accepte le transfert des droits sportifs pour l'Union Basket Hainaut en NF1.

b) Validation des différentes poules des Championnats de France

Le Bureau Fédéral émet des remarques et demande qu'une nouvelle proposition de composition de poules Championnats de France soit faite.

4. Organisations Diverses et Communication

a) Commission Médicale

- Dossier d'inaptitude définitive à la pratique du Basketball

Jean-Yves GUINCESTRE informe le Bureau Fédéral du retrait définitif de la licence d'une jeune joueuse pour cause de contre-indication à la pratique sportive. Un courrier sera envoyé à la famille pour les avertir car la joueuse est mineure.

- Logistique sélections nationales

Jean-Yves GUINCESTRE rappelle que les sacs et matériels emmenés lors des campagnes des Equipes de France doivent être ramenés à la FFBB.

Il souhaite souligner la difficulté rencontrée lors des désignations des médecins qui accompagnent les équipes. Il ajoute que suite au départ de Vincent CAVELIER, le fonctionnement de la Commission médicale sera repensé.

Il conclut son exposé par un point sur le repérage médical pour les Championnats d'Europe U18 à Metz.

5. Questions Diverses

Jean-Pierre HUNCKLER revient sur les engagements Championnat de France Jeunes. Quelques difficultés ont été rencontrées et certains clubs font appel des décisions de la Commission Mixte validées par la Comité Directeur du 28 juin dernier.

- Suite à une erreur de recomptage de points la Commission Mixte souhaite intégrer le club de Geispolsheim dans le Championnat, catégorie Minimes Filles.

Accord du Bureau Fédéral

- Suite à une réclamation du club CS Autun, une enquête est en cours.

- Suite à une réclamation du club de Tours Basket Club, une enquête est en cours. Cependant la méthode utilisée pour porter réclamation paraît un peu déplacée, cela a créé des tensions au sein de la Commission Mixte, ce qui est regrettable. Ce club sera repêché en Championnat de France Jeunes si le dossier du CS Autun connaît une issue favorable.

Accord du Bureau Fédéral

Jean-Pierre HUNCKLER : il est nécessaire de repenser le système d'engagement en Championnat de France Jeunes. Beaucoup trop de soucis informatiques ont été rencontrés.

Il tient à remercier les membres de la Commission Technique et Mixte pour leur travail.

Marie-Noëlle SERVAGE : de nombreux clubs s'y sont pris à la dernière minute pour les confirmations de candidature.

Elle souligne aussi que le délai pour la valorisation des dossiers par les CTF est très court.

Yvan MAININI : il y a eu une mauvaise communication au sein des clubs.

Sophie GABORY : les feuillets de mutations sont ils obligatoirement à être achetés à la boutique FFBB ?

Yvan MAININI : oui, les photocopies sont à refuser. Les feuillets sont autocopiants.

Jean-Marc JEHANNO revient sur le Comité Directeur de la LNB qui s'est tenu lundi 29 juin 2009 et où quelques désaccords se sont fait connaître concernant la convention FFBB / LNB.

Jacques DENEUX souligne la présence de René LE GOFF malgré son absence physique à la réunion.

Marie-Noëlle SERVAGE donne des informations sur la campagne 2009 de l'Equipe de France.

Le lieu et la date de la prochaine réunion du Bureau Fédéral est à déterminer.